

## Compte-rendu de réunion

---

Service HABITAT | VIE DES QUARTIERS

Le **19 janvier 2009**

Conseil de quartier MO

Rédacteur : **Jacques SCHALLER**

Réunion du : **16/01/09**

Tel : 03 81 99 23 59

Fax : 03 81 99 22 64

[jschaller@montbeliard.com](mailto:jschaller@montbeliard.com)

[mairie.hexagones@montbeliard.com](mailto:mairie.hexagones@montbeliard.com)

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :

VENDREDI 13 FEVRIER 19H30

ESPACE VICTOR HUGO

---

Objet : Installation du Conseil de Quartier Montbéliard Ouest

---

### Absents :

Mme Bounazou

M.Rabaya

M.Pergaud

### Diffusion

Les présents

### Excusés

CNL

---

M. Aziz Sekri, Adjoint au Maire, accueille et remercie les participants (46) et invite l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire de M.Serge Cortès, Conseiller de Quartier, décédé le 15 décembre dernier. Un film retraçant les temps forts de l'année 2008 est projeté.

En préambule, M.Sekri rappelle les principes qui prévalent à la constitution du Conseil de Quartier et à ses missions qui ont été établis et adoptés par des délibérations du Conseil Municipal dans le cadre de la démocratie locale inscrits dans la Charte de fonctionnement en soulignant l'engagement partagé par les élus et les Conseillers de Quartiers dans le respect mutuel des compétences de chacun.

Mme Lehingue, conseillère municipale et élue référente du quartier Montbéliard Ouest, complète la présentation et invite les Conseillers de Quartiers à remplir la fiche de renseignements sur leurs attentes et leurs centres d'intérêts.

Du tour de table de présentation des Conseillers de Quartiers se dégagent des préoccupations, des inquiétudes, des attentes mais déjà des propositions qui montrent à l'évidence, l'envie des participants de s'impliquer fortement dans la vie du quartier et plus largement pour l'ensemble de la ville au service de leurs concitoyens.

La différence entre Réunion de Quartier et Conseil de Quartier ayant été explicitée, des conseillers expriment leurs préoccupations relatives à l'utilisation du réseau viaire et notamment l'accroissement de la circulation qui doit inviter à une réflexion sur la sécurité routière de manière globale, à la maîtrise d'une économie non polluante, à l'évolution du quartier, au développement durable, à la nécessité, évoquée à plusieurs reprises, de restaurer la cohésion entre les différents secteurs de la ville et l'impératif de reconnexion entre les instances institutionnelles et les habitants.

En termes d'inquiétudes, des Conseillers évoquent les fermetures de classe, les dangers de la circulation, l'avenir de la prise en charge médico-hospitalière allant même jusqu'à constater « l'état d'abandon » d'un secteur du quartier Montbéliard Ouest.

Les attentes concernent la vie scolaire, la prise en compte du monde de l'enfance, l'environnement sanitaire, l'urbanisme, la qualité de vie, l'avenir du projet d'équipement ludique au Mont Bart, l'attractivité de la ville, le développement des TIC (technologies de l'information et de la communication), l'envie de « faire bouger les choses », des locaux pour le monde associatif, l'animation pour les jeunes, et, rappelée à plusieurs reprises, l'information sur les projets de la Municipalité qu'ils soient structurants ou ponctuels, à dimension locale et à une plus grande échelle. Les attentes sont fortes mais restent dans l'expectative faute d'une information complète sur les orientations municipales ; M.Sekri invite les Conseillers de Quartiers au prochain Conseil Municipal du 26 janvier au cours duquel, le débat d'orientation budgétaire (DOB), listera les projets, leurs coûts et les délais de réalisation.

Quant à l'implication des Conseillers de Quartiers, chacun d'entre eux manifeste son intérêt pour l'instance créée, saluée comme une initiative intéressante et quelques-uns font part de leurs propositions sous-tendues ou non par leur engagement politique, associatif, personnel ou professionnel ayant à cœur de mettre au profit collectif leurs compétences dans différents domaines comme l'environnement et l'habitat. Ainsi, sont proposés le développement de l'éducation populaire, l'organisation de manifestations festives et conviviales et l'accroissement de l'offre sportive.

Avant d'engager le débat, M.Sekri informe l'assemblée de la tenue de la prochaine réunion plénière le vendredi 13 février à 19h30, l'envoi d'un projet de règlement intérieur et la création du Bureau du Conseil de Quartier en rappelant sa composition, à savoir, 10 membres soit, l'élu référent, 6 sièges réservés à des Conseillers et 3 aux associations.

Les élus rappellent que le travail attendu du Conseil de Quartier (CQ) se fera à partir des compétences individuelles sachant que les services municipaux apporteront leur concours et la cohésion s'établira sur la base des propositions émanant du quartier pour une application globale étant entendu que les Conseillers de Quartiers sont avant tout des Montbéliardais. M.Sekri insiste sur la transparence dans la présentation des projets nécessitant un travail en symbiose avec les services en s'interdisant tout tabou et rappelant que les Conseillers de Quartiers agissent comme médiateurs ou relais auprès de la population ; il appelle de ses vœux à l'implication de chacun.

Il est souhaité qu'au sein du CQ, « l'expression des politiques » n'ait pas lieu d'être mais que les idées soient débattues avec le souci d'une communication interactive sur les décisions et projets municipaux, les attentes relayées de la population dans des domaines peu abordés comme « la problématique de l'attractivité » ou l'économie locale eu égard à la responsabilité collective « vis à vis de nos enfants ». M.Sekri ne souhaite pas que le Conseil de Quartier se transforme en tribune politique.

La discussion porte sur la création des commissions du CQ, leur nombre, la nécessité d'un leadership à confier à un membre du bureau, les thématiques, sachant que des thèmes s'imposent naturellement comme le développement durable.

Une proposition de création de 6 commissions est avancée et un consensus émerge sur la nécessité de connaître le programme de la municipalité qui permettra de faire correspondre des thématiques dont pourraient se saisir les 3 CQ dont il est évoqué l'éventualité d'une mutualisation des réflexions.

A cet égard, M.Sekri annonce que le débat d'orientation budgétaire sera présenté au Conseil municipal du 26 janvier, le budget 2009 sera voté en février suivant et, prenant l'exemple de la tranquillité publique, l'élu insiste sur le caractère collectif de la recherche de solutions afin de répondre aux préoccupations de nos concitoyens.

Le débat s'instaure sur les missions des commissions : à partir d'un problème localisé, revendiqué comme point de départ d'une réflexion et d'une proposition il est rappelé que la dimension focalisatrice ne peut être qu'un exemple dont il faudra sortir afin de ne pas se heurter à la contradiction « entre rue et ville » tout en sachant que la spécificité n'est pas transposable. L'exemple de la sécurité routière relance les échanges notamment sur la réalisation du nouveau quartier du Mont Chevis appelé à s'étendre. A cet égard, Mme Lehingue précise qu'une réunion spécifique de présentation est programmée le 31 janvier prochain pour les habitants du secteur.

Le consensus sur la création de 6 commissions, actée et la validation par un vote à mains levées de l'attente d'une communication des projets municipaux avant de décider des thématiques permet néanmoins que soient établis, bien que non exhaustifs, des objets à examiner par les futures commissions tels que :

- qualité de vie et environnement
- habitat et transport
- emploi
- santé
- animation
- sécurité

Le retard dans la distribution du magazine municipal a empêché des Conseillers de Quartiers de prendre connaissance de la composition du CQ Montbéliard Ouest et d'une manière générale, la communication, le recueil d'informations, les échanges sont à développer sachant que ce sera l'un des rôles du Bureau, comme la possibilité de la rédaction d'un journal sachant que le service Démocratie Locale dirigé par M.Schaller , est le pivot administratif du dispositif de la démocratie participative, centralisateur, émetteur et récepteur de l'information circulante. Le service gère le secrétariat des CQ, la logistique ( salles , aménagement), la rédaction des comptes rendus, la correspondance (envois des convocations, des comptes rendus) et les relations avec les services municipaux en liaison avec le Bureau du CQ.

Remerciant les participants, M.Sekri lève la séance à 22 heures 15 et invite les Conseillers de Quartiers à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.